

8° 1
Considerations sur les droits particuliers et le véritable
intérêt de la province d'Alsace, dans la présente
situation politique de la France, pour servir d'éclair-
cissement à l'Assemblée-Nationale et à toutes les par-
ties intéressées au sort de cette province.

A Strasbourg, de l'impr. ordinaire du roi, 1789.